

Procès-verbal de la 128^e assemblée ordinaire des délégués

Mercredi 12 juin 2024

Heure : 08h30

Lieu : Kursaal Bern, salle « Aare »,
Kornhausstrasse 3, 3013 Berne

Présidence : président Alain Jobé
Vice-présidente : Beatrice Stofer
Procès-verbal : Eunice Ares (avec droit de vote et d'élection)

Personnes présentes : 53 (44 personnes assurées actives avec droit de vote et d'élection, neuf représentantes et représentants des bénéficiaires d'une rente avec droit de vote).

Membres de la Commission administrative :

Thomas Keller, directeur de la CACEB
Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux
Esther Peyer, vice-présidente CA
Hj. Schwander, président CA
Hj. Gurtner, membre CA
S. Christen, membre CA
K. Windhövel, membre CA
E. Meer, membre CA
M. Jacot, membre CA
Ch. Robert, membre CA
Collaboratrices et collaborateurs de la CACEB

Personnes invitées : DIC : Christoph Michel, responsable de l'unité Gestion des ressources humaines SG
CPB : André Matthey, directeur de la CPB
APEB : Daniel Wyrsh, administrateur, Postgasse 6, case postale 533, 3000 Berne 8
SSP Berne : Lirija Sejdi, Monbijoustrasse 61, 3007 Berne

Traduction simultanée : Annette Fess

Absences excusées

Parmi les déléguées et délégués :

Glauser Nadine, cercle électoral Thoune
Kaiser Mario Gion Alexander, cercle électoral Thoune
Keller Christian, cercle électoral Emmental
Kirchhofer Sonja, cercle électoral Bienne-Seeland
Niederhauser David, cercle électoral Jura bernois
Stalder Rentsch Christine, cercle électoral Emmental
Zenger Anna-Katharina, cercle électoral institutions affiliées

Parmi les hôtes : CPB : Christoph Joss, président AD CPB
Formation Berne : Stefan Wittwer, directeur
ABSPF : Susanne Schild, directrice
PwC (organe de révision) : Johann Sommer, réviseur en chef

Délibérations selon l'ordre du jour du 14 mai 2024

1. Ouverture

Le président Alain Jobé déclare l'assemblée des délégués ouverte. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et à Annette Fess, qui assurera la traduction simultanée. Il renvoie au nouveau numéro du magazine Nexus et aux informations qui figurent sur le site Internet et sur le compte LinkedIn de la CACEB. Il remercie les personnes qui s'occupent de ces plateformes.

2. Élection des scrutatrices et scrutateurs

Les scrutatrices :
Markus Brandenberger, cercle électoral Emmental
Andreas Schudel, cercle électoral institutions affiliées

3. Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal de la 127^e assemblée ordinaire des délégués du 14 juin 2023 est accepté à l'unanimité.

4. Rapport annuel et comptes annuels 2023

4.1 Rétrospective de l'exercice 2023 (Thomas Keller, directeur CACEB)

Thomas Keller est satisfait car l'année 2023 a été meilleure. Le rapport annuel a été publié début avril sur le site Internet.

Thomas Keller présente et explique les chiffres clés de l'**année 2023**. Toutes ses données pouvant être consultées dans le rapport annuel, nous n'en présentons ici qu'une sélection.

- **Performance** : 5,9 % (en hausse par rapport à 2022)
- **Placements** : CHF 8588,1 million (en hausse par rapport à 2022)
- **Taux de couverture** : 94,1 % (en hausse par rapport à 2022 et conforme aux valeurs théoriques du plan de financement)
- **Découvert** : CHF 541 millions (en baisse de 382 millions par rapport à 2022)
- **Personnes assurées** : 30 116 (en hausse par rapport à l'année précédente)
- **Frais d'administration** : CHF 173 par bénéficiaire et par an (satisfaisant par rapport à d'autres institutions de prévoyance)
- **Rémunération des avoirs d'épargne** : en moyenne à 1,86 % depuis 2015 (nettement supérieure au taux minimal LPP moyen de 1,11 %)
- **Salaires moyens assurés par personne** : CHF 63 247 (un peu moins que l'année précédente)
- **Taux d'occupation moyen assuré** : 69,4 % (année précédente : 70,8 %)

Perspectives

- Nous avons bien démarré 2024.
- Taux de couverture de 97,7 % à la fin mars.
- Des informations plus détaillées sont disponibles sur le site Internet de la CACEB, dans le rapport annuel 2023.

Aucune question n'est posée.

4.2 Activité de placements (Theodor Tillmann, responsable Placement des capitaux CA-CEB)

Après avoir salué l'assistance, Theodor Tillmann présente le programme :

- L'année de placements 2023
- Rapport sur l'année en cours
- Durabilité et exercice des droits de vote de la CACEB

L'année de placements 2023

- Après des hausses rapides des taux directeurs début 2023, l'inflation est à nouveau en repli.
- Placements : croissance constante avec quelques années faisant exception (2018, 2022).
- La fortune est investie dans les actions (33,9 %), les obligations (36,7 %), l'immobilier (21,3 %) et les placements restants (8,1 %).
- Rendement à la fin 2023 : 5,89 % (réjouissant et concurrentiel par rapport à d'autres caisses de pension).

Rapport pour l'année en cours (2024) :

- Evolution des marchés des actions : évolution positive des marchés des actions au premier trimestre.
- Evolution des taux d'intérêt : baisse de la rémunération des obligations à dix ans de la Confédération. La BNS a procédé en mars à une réduction de son taux directeur, contre toute attente. De nouvelles adaptations du taux directeur pourraient suivre cette année.
- Le franc suisse maintenant plus faible a un effet positif sur le résultat des placements.
- Rendement à la fin avril 2024 : 3,02 %. Jusqu'à présent, le rendement a été positif pendant trois mois. Seul avril a été légèrement négatif. Le résultat a continué de s'améliorer. Au 9 juin 2024, la CACEB a en effet réalisé un rendement de près de 4,8 %.

Exercice du droit de vote et durabilité

- L'année dernière, la CACEB a été représentée à 202 assemblées générales de Suisse et a voté pour 4375 ordres du jour. A l'étranger, la CACEB était présente à 101 assemblées générales et a voté pour 1947 ordres du jour.
- De plus amples informations à ce sujet figurent sur le site Internet.
- ClimaCheck fortune de placement CACEB 2023 : émission portefeuille CACEB en millions de tCO₂e Sales : 109 (benchmark pour 139,1 millions de tCO₂e Sales)
- La CACEB réalisera un autre screening ESG en 2024 et mettra à jour le concept de durabilité ESG.

Aucune question des personnes présentes.

5. Elections de la/du présidente/président, vice-présidente/vice-président et secrétaire de l'assemblée des délégués pour la durée de mandat du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2028

5.1 Candidatures :

Lors de sa séance du 14 mai 2024, le bureau de l'assemblée des délégués a décidé à l'unanimité de proposer l'élection des candidates et du candidat mentionnés ci-dessus.

L'ancien président, l'ancienne vice-présidente et l'ancienne secrétaire de l'assemblée des délégués se portent candidats pour une réélection pour un nouveau mandat.

- Jobé Alain, président, mandat actuel
- Stofer Beatrice, vice-présidente, mandat actuel
- Ares Eunice, secrétaire, mandat actuel

5.2 Elections de la/du présidente/président, vice-présidente/vice-président et secrétaire de l'assemblée des délégués pour la durée de mandat du 1^{er} août 2024 au 31 juillet 2028

Alain Jobé est élu président avec 51 voix.

Beatrice Stofer est élue vice-présidente avec 51 voix.

Eunice Ares est élue secrétaire avec 51 voix.

6. Modifications de règlements

6.1 Règlement d'organisation pour l'assemblée des délégués

Alain Jobé attire l'attention sur les principales adaptations apportées au règlement d'organisation :

- Adaptations de la terminologie
- Distinction entre l'assemblée des délégués ordinaire et extraordinaire, notamment en ce qui concerne le délai
- Clarification selon laquelle l'AD peut à la fois se dérouler en présentiel et en distanciel
- L'AD traite toutes les modifications de la LCPC, pas seulement les plus importantes
- Précision apportée concernant le remplacement pour un cercle électoral
- Remplacement des membres du bureau de l'AD
- Ajout du principe de la nouvelle protection des données
- Ajout du principe de la composition équilibrée
- Précisions apportées concernant la procédure électorale et les mandats vacants

Propositions du cercle électoral Sud du Plateau :

- 1) Dans le règlement d'organisation pour l'assemblée des délégués remanié, le cercle électoral Sud du Plateau propose d'utiliser partout les abréviations AD et CA, dans les titres et dans le texte, sauf dans l'article 1, où les deux abréviations doivent être explicitées. Ensuite, il est suffisant d'utiliser les abréviations. Cela facilite la lecture et contribue à donner une image de marque plus cohérente.

Alain Jobé fait remarquer que la proposition du cercle électoral Sud du Plateau a déjà été reprise dans le projet.

Proposition de Roland Amstutz, cercle électoral institutions affiliées : A l'avenir, tous les documents devront être complétés de façon homogène par une liste des abréviations en début de document. Il sera ainsi possible d'utiliser des abréviations dans le texte et dans les titres.

Remarque de Claudia Dávila du cercle électoral de Bienne-Seeland : on dirait que le document ne suit pas des règles homogènes. Au point 8 de la table des matières par exemple, l'abréviation « AD » n'est pas utilisée, comme par exemple au point 3.

Proposition de correction pour la version française du document de Francis Baour pour le cercle électoral du Jura bernois :

Pour le point 4 « Organisation, tâches et compétences du bureau de l'AD », il faut remplacer « postulent » par « déposent » à l'art. 17, let. i. Cette correction est acceptée.

Décision : La proposition de Roland Amstutz est acceptée par 46 voix favorables contre trois voix défavorables.

- 2) La deuxième proposition du cercle électoral Sud du Plateau : Art. 27 et 28 : dans le règlement d'organisation pour l'assemblée des délégués, utiliser, dans un souci de simplicité, le terme « personnes qui candidatent » au lieu de « candidats et candidates ».

Le cercle électoral a toutefois abandonné cette proposition. Il n'y a donc pas eu de vote à ce sujet.

6.2 Règlement pour l'élection des délégués

Proposition du cercle électoral Bienne-Seeland :

Le cercle électoral de Bienne-Seeland souhaite modifier comme suit (*en italique*) l'art. 20 du Règlement pour l'élection des déléguées et délégués : ajout d'une disposition relative à la suppléance en cas d'absence de la présidente/du président

Art. 20 Présidence, scrutatrices et scrutateurs

- 1) La présidente ou le président dirige l'assemblée du cercle électoral et constate quelles personnes présentes ont le droit de vote et d'éligibilité.
- 2) L'assemblée du cercle électoral élit les scrutatrices et scrutateurs sur proposition de la présidente ou du président.
- 3) L'assemblée du cercle électoral peut délibérer valablement quand au moins trois personnes ayant le droit de vote et d'éligibilité du cercle électoral sont présentes.
- 4) Il convient de dresser un procès-verbal de l'assemblée du cercle électoral, qui est signé par la ou le secrétaire et la présidente ou le président.

Ajout souhaité

- 5) *En cas d'absence de la présidente ou du président, la vice-présidente ou le vice-président assume ses tâches.*

Le bureau de l'AD recommande de rejeter la proposition.

Décision : La proposition du cercle électoral de Bienne-Seeland est acceptée par 33 voix favorables contre onze voix défavorables.

6.3 Vote sur les deux règlements et les modifications apportées

Décision : Les deux règlements sont acceptés à l'unanimité (avec 53 voix).

Pause de 9h40 à 10h15

7. Propositions au bureau de l'AD (art. 9 Règlement d'organisation pour l'AD)

Aucune proposition n'a été soumise au bureau de l'AD, que ce soit en amont ou sur place pendant l'AD elle-même.

8. Propositions à l'attention de la Commission administrative (art. 32, al. 2, let. c, LCPC)

Aucune proposition ou demande de prise de parole concernant ce point n'est émise à l'ordre du jour.

9. Informations et divers

Informations

- Après-midi de formation continue : **13 novembre 2024** à 14h00 à l'Hôtel Ador. Thème : étude ALM 2024 et conséquences de cette étude sur la CACEB.
- Prochaine assemblée des délégués : **mercredi 11 juin 2025**

Aucune autre information n'est communiquée sur ce point de l'ordre du jour et personne ne souhaite prendre la parole.

Départ de Rosmarie Gfeller

Rosmarie Gfeller nous quittera pour la mi-juillet. Dans son discours bilingue, Alain Jobé la remercie pour sa formidable collaboration puis il lui offre des cadeaux.

Alain Jobé remercie une fois encore toutes les personnes présentes ainsi que Madame Fess pour la traduction simultanée et il leur souhaite une après-midi ensoleillée.

Le président clôt l'assemblée à 10h25.

Président du bureau AD

Secrétaire du bureau AD

Alain Jobé

Eunice Ares